



*Avec l'ensemble du monde du travail,  
dans les fonctions publiques comme aux Finances*

*Ensemble, poursuivons l'action  
pour imposer d'autres choix !*

*Ensemble, faisons du jeudi 2 juillet une journée nationale d'action pour :*  
– *d'autres choix budgétaires,*  
– *la préservation du Statut de la Fonction Publique,*  
– **le retrait du projet de loi dit de la mobilité visant à permettre  
le licenciement des fonctionnaires!**

S'exprimant devant les parlementaires réunis à Versailles, le Président de la République a précisé les finalités et les contenus de la politique économique et sociale qu'il entend mettre en œuvre.

Loin de pouvoir remédier à l'aggravation de la crise systémique, cette politique ne répond pas non plus aux propositions et aux revendications sur lesquelles nous nous battons depuis plusieurs mois, qu'il s'agisse du plein emploi, de la satisfaction des besoins sociaux, de la nécessaire revalorisation du pouvoir d'achat ou encore de la réduction des inégalités, de la précarité et de l'insécurité sociale.

Une fois de plus, les attaques contre les outils constitutifs du lien, de la cohésion et des solidarités sociales sont confirmées, accentuées et accélérées, qu'il s'agisse de l'avenir de nos systèmes de protection sociale obligatoires et complémentaires, des mécanismes publics et solidaires de financement comme l'impôt et la cotisation sociale, ou encore du rôle et de la place des politiques publiques, des services publics, de l'emploi public.

Ainsi, les objectifs patronaux, présidentiels et gouvernementaux poursuivis au travers de la révision générale des politiques publiques (RGPP) et de la révision générale des prélèvements obligatoires sont confirmés avec moins de services publics de pleine compétence et de proximité sur l'ensemble du territoire national et des suppressions encore plus massives d'emplois de fonctionnaires : 33 493 au titre du projet de loi de finances 2010 dont 3 020 au ministère du budget, des comptes publics et de la fonction publique et 324 au ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi.

Dans le même temps, le contentieux portant sur la revalorisation significative des rémunérations (valeur du point de l'indice et régimes indemnitaires) et la nécessaire reconnaissance des qualifications acquises et mises en œuvre par les personnels demeurent entier.

Enfin, les droits statutaires et les garanties collectives des personnels sont de plus en plus attaqués qu'il s'agisse du statut de la fonction publique, des statuts particuliers, des droits à l'action sociale, à l'hygiène et à la sécurité mais aussi ceux relatifs à la mutation ou à la réduction du temps de travail... pour ne donner ici que quelques exemples.

S'agissant plus particulièrement de l'évolution des finances publiques, des modalités de financement des politiques et des services publics, mais aussi du statut des personnels, l'ordre du jour de la

session extraordinaire du Parlement convoqué à partir du 1er juillet 2009 portera notamment sur :

- Le débat d'orientation des finances publiques.
- Le projet de loi relatif à la mobilité et aux parcours professionnels dans la fonction publique dont l'objectif principal consiste à permettre le licenciement des fonctionnaires et étendre le recours à l'intérim et à des personnels non titulaires de la fonction publique.

Dans un tel contexte, la fédération des Finances CGT réitère ses revendications pour :

- Que les moyens nécessaires à la mise en œuvre de politiques publiques au service du plein emploi, de la satisfaction des besoins sociaux, du développement durable, soient octroyés avec notamment la définition d'un plan pluriannuel de recrutement et de requalification des emplois.

De manière immédiate, il s'agit de procéder à l'arrêt des suppressions d'emplois de fonctionnaires et des licenciements des personnels non titulaires de la fonction publique.

- Une revalorisation significative des rémunérations versées.
- La préservation et l'amélioration des droits statutaires et des garanties collectives des personnels, ce qui nécessite le retrait du projet de loi de la mobilité et des parcours professionnels.

C'est pourquoi la fédération des Finances CGT appelle les agents à :

- **Interpeller les usagers du service public, les citoyens, les parlementaires, les médias sur leurs propositions et leurs revendications.**
- **Faire du 2 juillet, premier jour de l'examen par l'Assemblée nationale du projet de loi dit de la mobilité, une journée nationale d'action en organisant partout où c'est possible des délégations, des dépôts de motions, des rassemblements ....**

**C'est aussi pourquoi la fédération des Finances CGT appelle d'ores et déjà les personnels à participer au rassemblement qui sera organisé le jeudi 2 juillet à partir de 17 heures devant l'Assemblée Nationale.**

**La fédération des Finances CGT reste attentive et s'inscrira dans toutes les initiatives et mobilisations interprofessionnelles, fonction publique, finances qui seront organisées durant la période estivale.**

Elle apporte aussi son soutien à la manifestation nationale organisée à Paris par les organisations syndicales de l'Insee, le 30 juin prochain.

Montreuil, le 25 juin 2009.